

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024 – SECTEUR PONTIAC

AVIS PUBLIC, est, par la présente, donné par le soussigné, secrétaire général, que l'inscription pour les élèves de maternelle 4 ans, maternelle 5 ans et 1^{re} année se tiendra du 6 au 17 février 2023

CONDITION D'ADMISSION :

- Maternelle 4 ans, avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2023
- Maternelle 5 ans, avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2023
- Première(1^{re}) année, avoir 6 ans avant le 1^{er} octobre 2023

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT :

Composez le **819 683-2091** et sélectionnez le numéro de poste correspondant au point de service associé à votre adresse.

Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'Isle-aux-Allumettes : Mme Rachel Demers au poste 12422

L'Envolée à Campbell's Bay : Mme Monica Soucie au poste 12521

Saint-Pierre et Poupore à Fort-Coulonge : Mme Hélène Danis au poste 12321

Sainte-Marie à Otter-Lake : Mme Claire Sauriol 12121

Sainte-Anne à l'Île-du-Grand-Calumet : Mme Claire Sauriol au poste 12121

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR À L'INSCRIPTION :

Certificat de naissance (original)	Preuve de résidence au Québec du parent ou du tuteur légal
<ul style="list-style-type: none">• Les enfants nés au Québec : certificat grand format émis par le Directeur de l'état civil;• Enfants nés en Ontario : certificat VERSION INTÉGRALE;• Enfants nés ailleurs qu'au Québec et qu'en Ontario : document valide avec les noms des parents et le lieu de naissance de l'enfant.	<p>Deux des pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Bail ou acte d'achat de résidence;• Compte de taxes municipales ou scolaires;• ET• Facture de service (Hydro-Québec, téléphone, internet, câble, etc.);• Permis de conduire valide au Québec;• Relevé de compte bancaire/carte de crédit;• Preuve d'abonnement à une revue ou un journal.

PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Pour les élèves déjà inscrits dans les écoles primaires et secondaires, la réinscription se fera en ligne via le [portail Mozaik](#). Du support sera fourni aux parents qui en auront besoin.

NOUVEAUX ÉLÈVES

Pour les nouveaux élèves qui désirent s'inscrire au primaire, le parent ou le tuteur légal doit communiquer avec les responsables des inscriptions du préscolaire de chacun des points de services (voir plus haut).

Pour les nouveaux élèves qui désirent s'inscrire au secondaire, les parents doivent contacter le secrétariat de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge au 819 683-3232 au poste 11236.

Donné à Maniwaki

Ce 6^e jour de janvier 2023



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général